Nations Unies DP/FPA/2012/14



Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Distr. générale 21 février 2012 Français Original : anglais

Session annuelle de 2012

25-29 juin 2012, Genève Point 10 de l'ordre du jour provisoire FNUAP – Programmes de pays et questions connexes

Fonds des Nations Unies pour la population

Prolongation des programmes de pays dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes

Note du Directeur exécutif

Résumé

On trouvera dans la présente note des informations sur la prolongation des programmes de pays du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) pour un an dans le cas de Cuba et du Mexique et deux ans en ce qui concerne la Colombie.

Conformément aux procédures établies, le Directeur exécutif approuve la première prolongation pour un an des programmes de pays, les demandes de prolongation pour une deuxième année ou pour deux ans devant être soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Le Conseil d'administration pourra décider de prendre note de la prolongation des programmes de pays de Cuba et du Mexique pour un an, présentée dans le tableau 1, et d'approuver celle du programme de pays de la Colombie pour deux ans, présentée dans le tableau 2.





Tableau 1 **Prolongations pour un an approuvées par le Directeur exécutif**

| Pays | Période sur laquelle | Période de la prolongation proposée | Motifs et explications | | | |
|---------|---|---|--|--|--|--|
| | Période sur laquelle portait le programme d'origine | | Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies | Évolution politique du pays | Mise en œuvre et/ou autres questions | |
| Cuba | 2008-2012 | 2013 | L'équipe de pays des Nations Unies à Cuba va prolonger pour l'année 2013 le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) afin de l'aligner sur les nouvelles politiques et priorités nationales établies par le Gouvernement. Suivant le principe d'harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies, les programmes de pays du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du FNUAP et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) seront, comme le PNUAD, prolongés en 2013. | L'équipe de pays des Nations Unies à Cuba a prolongé pour l'année 2013 le PNUAD actuel (2008- 2012) afin de l'adapter aux mesures économiques et sociales adoptées récemment par le Gouvernement. | L'évaluation finale de 2011 du programme de pays du FNUAP offre un cadre adapté à la mise en œuvre de projets appuyés par le Fonds à Cuba pendant une année supplémentaire. | |
| Mexique | 2008-2012 | 2013 | L'équipe de pays des Nations Unies au Mexique a décidé de prolonger en 2013, le PNUAD initialement établi pour la période 2008-2012. Le Gouvernement a approuvé cette prolongation qui vise à faire coïncider les activités de planification relatives au | Le mandat du gouvernement actuel, arrivé au pouvoir en 2006, court jusqu'en 2012. La prochaine élection présidentielle se tiendra en juillet 2012 et le futur gouvernement prendra ses fonctions le 1 ^{er} décembre de la même année. Ce dernier devrait adopter un nouveau | Les travaux de planification du prochain cycle commenceront en 2012, tant du côté du Gouvernement que de celui du système des Nations Unies. En ce qui concerne le PNUAD, le programme de pays du FNUAP et le plan d'action pour la mise en œuvre des | |

| D |
|----------|
| P |
| E |
| P |
| ~ |
| 22 |
| Ξ |
| 12 |
| <u>,</u> |

| Pays | Période sur laquelle portait le programme d'origine | Période de la prolongation proposée | Motifs et explications | | | |
|------|---|---|---|--|---|--|
| | | | Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies | Évolution politique du pays | Mise en œuvre et/ou autres questions | |
| | | | nouveau cycle avec celles du nouveau gouvernement qui entrera en fonction en décembre 2012 et avec le plan national de développement que le nouveau pouvoir devrait élaborer en 2013. De même, le FNUAP prolongera son programme de pays en 2013 pour l'aligner sur le cycle de planification gouvernemental 2014-2018. | plan national de développement que les organismes des Nations Unies prendront en considération afin d'élaborer un PNUAD qui soit en accord avec les priorités nationales. L'équipe de pays des Nations Unies considère que cette harmonisation avec le nouveau plan du Gouvernement et les nouvelles politiques publiques est d'une importance capitale. | priorités nationales. Le prochain cycle de programmation commencera | |

| Pays | Période sur laquelle portait le programme d'origine | Période de la prolongation proposée | Motifs et explications | | | |
|----------|---|---|---|---|--|--|
| | | | Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies | Évolution politique du pays | Mise en œuvre et/ou autres questions | |
| Colombie | 2008-2012 | 2013-2014 | En 2007, l'équipe de pays des Nations Unies et le Gouvernement colombien ont élaboré un PNUAD pour la période 2008-2012 reposant sur un bilan commun de pays. Dans le PNUAD les difficultés que la Colombie doit surmonter sont envisagées sous l'angle de l'aide humanitaire, du développement et des droits de l'homme. Un nouveau Gouvernement a été élu juin 2010 et un plan national de développement portant sur la période 2010-2014 a été mis au point. L'équipe de pays des Nations Unies a donc décidé, d'une part, de remanier le PNUAD actuel de façon à tenir compte du nouveau plan national de développement et, d'autre part, de le prolonger pour deux ans (2013 et 2014) afin qu'il coïncide avec le cycle gouvernement a appuyé la révision du PNUAD et sa prolongation jusqu'en 2014. | Après la visite du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en Colombie en juin 2011, le nouveau Président colombien, élu en 2010, a souscrit aux grands domaines d'intervention du PNUAD: a) réduction de la pauvreté; b) développement durable; c) état de droit; et d) paix et réconciliation. Ces domaines de coopération correspondent au plan national de développement et à l'Accord sur la prospérité signé entre l'ONU et le Gouvernement. En 2011, le Ministère des affaires étrangères a invité plusieurs organismes des Nations Unies, notamment le PNUD, le FNUAP et l'UNICEF, à procéder à un examen à miparcours de leurs programmes de pays pour les mettre en conformité avec les priorités et objectifs du plan national de développement établi pour | Afin de faire coïncider son programme de pays avec le PNUAD et le plan national de développement et d'harmoniser ses activités avec celles d'autres organisations du Groupe de Nations Unies pour le développement, le FNUAP souhaite prolonger son programme de pays de deux ans, jusqu'en 2014. Compte tenu des résultats de l'examen à mi-parcours de 2011 de son programme de pays, du PNUAD et de l'examen à mi-parcours de son plan stratégique pour 2008-2013, le FNUAP a maintenu ses priorités programmatiques : a) accès universel à la santé procréative, l'accent étant mis sur la prévention des grossesses précoces et la réalisation de l'objectif 5 d Millénaire pour le développement relatif à l'amélioration de la santé maternelle; b) appui aux stratégies de réduction de la santé | |

la période 2010-2014.

pauvreté, en particulier sous

4

| | portait le programme | Période de la prolongation proposée | Motifs et explications | | | |
|------|----------------------|---|---|-----------------------------|---|--|
| Pays | | | Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies | Évolution politique du pays | Mise en œuvre et/ou autres questions | |
| | | | | | l'angle de la collecte de données et de l'utilisation de ces données dans le cadre de l'élaboration de plans et de politiques; et c) promotion des droits de l'homme, en insistant sur l'égalité des sexes et la prévention de la violence sexiste. Le FNUAP s'attachera en outre à revoir ses priorités géographiques en fonction des besoins locaux de renforcement des capacités et à renforcer la gestion axée sur les résultats. | |